



DU CÔTÉ DE LA FAMILLE : DES LIENS AVEC...

LE CHEF D'ETABLISSEMENT

Interlocuteur essentiel, responsable de l'élève dans l'établissement

- Transmission de toutes les informations nécessaires permettant de répondre le mieux possible aux besoins de l'enfant.
- Entretien de début de prise en charge avec l'enseignant et l'AESH permettant un dialogue constructif à partir du GEVASCO.
- Contacts, RV en fonction des besoins, de difficultés diverses.
- Invitation ESS avec l'ensemble des partenaires.

LA MDPH

Notification AH « I » ou « M »

- Envoi complet du dossier à la MDPH.
- Demande par la famille d'aide humaine : droit à la mise en place d'un accompagnement AESH (en fonction des moyens de dotation alloués par la DSDEN au PIAL).
- Demande de recours possible par la famille.

L'ENSEIGNANT DE CLASSE

Des temps de rencontres formalisés

- Procédures de communication identiques à tout autre élève.
- Demande de RV en cas de besoin spécifique avec la présence de l'AESH.
- Eviter des rencontres "informelles" au sujet de l'accompagnement AESH.

L'ERSH

Interlocuteur privilégié pour le suivi du parcours scolaire

- Contact possible avec la famille par telephone/mail.
- Mise en relation MDPH, partenaires et établissements.
- Aide au discernement pour les aménagements pédagogiques et l'orientation.
- Relais pour les informations importantes auprès du coordonnateur PIAL et de la DSDEN.

DSDEN : pôle AESH

Appel famille exceptionnel

- Arrivée dans le département.
- Problématiques particulières de déscolarisation.